

*Mairie de Plainval*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 08 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	31/10/2024	<u>Présents</u> : Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, et Mesdames Evelyne CAUWEMBERGHS, Coralie LETOCART, Gwenaëlle LEROY, Katia VARESI, Marjorie DARCAIGNE - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	31/10/2024	
Membres en Exercice :	9	<u>Absents excusés/pouvoirs</u> :
Membres Présents :	8	Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK
Membres votants :	8	<u>Secrétaire de séance</u> : Madame Gwenaëlle LEROY

Délibération n°
35-2024

DELIBERATION CONCERNANT LE PROJET DE PARC EOLIEN SUR LA
COMMUNE DE VALESCOURT

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet éolien présenté par la société « Engie Green Valescourt » sur la commune de Valescourt. Une enquête publique est ouverte à la Mairie de Valescourt du mardi 05 novembre au 05 décembre inclus.

Conformément à l'article R.131-38 du code de l'Environnement, le conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet situé dans un périmètre de 6 kilomètres.

Monsieur le Maire présente des éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale et d'autres documents tenus à disposition des conseillers municipaux.

Le projet consiste en une ligne de 3 éoliennes de puissance nominale maximale de 3.65MW et un poste de livraison. La puissance totale maximale du parc est donc de 10.95MW. Les modèles d'éolienne envisagés sont des Nordex N131 et Siemens Gamesa SG132.

La question est la suivante : Etes-vous favorable au projet d'implantation du parc éolien sur la commune de Valescourt ?

Pour : 1

Contre : 4

Abstention : 3

Le conseil municipal émet donc un avis **DÉFAVORABLE** Sur le projet éolien sur la commune de Valescourt.

Plainval, le 12 novembre 2024

Le Maire,
Samuel DOVERGNE

